



La Saint-Jaques, Abbaye d'Etoy

Assemblée générale ordinaire
Le 26 janvier 2024, 20h⁰⁰
Salle du Conseil communal, Etoy

Procès-Verbal

Bienvenue et Préambule

L'Abbé-président souhaite une bonne et heureuse année 2024 à tous les participants, ainsi qu'à l'Abbaye de la St-Jaques.

Un courrier a été adressé le 7 décembre 2023 comprenant (selon article 2 des Statuts) :

- Convocation à l'AG
- Ordre du jour

L'envoi des factures pour le paiement de la cotisation 2024 et l'avance de fête a été effectué séparément.

Tout comme l'an dernier, l'envoi a été effectué par courrier électronique à tous les membres titulaires d'une adresse mail. Un envoi par courrier a été effectué aux membres n'ayant pas d'adresse mail.

Ordre du Jour :

1. Appel
2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 janvier 2023
3. Rapport de l'Abbé-président
4. Rapport sur les tirs 2023
5. Présentation des comptes de l'exercice 2023
6. Rapport de la Commission de vérification des comptes
7. Adoption des comptes 2023 et décharge au Conseil
8. Finance d'entrée
9. Admission de nouveaux membres / Démissions
10. Programme des activités 2024
11. Informations préalables sur la Fête 2025
12. Cotisation et avance de fête 2025
13. Elections au Conseil
14. Nomination de la Commission de vérification des comptes
15. Divers et propositions individuelles
16. Lecture d'un ancien procès-verbal

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

1. Appel

Antoine Magnollay, Greffier, fait l'appel. 41 membres sont présents.

Excusés :

François	Altermath	Ghislaine	Flury	Christelle	Meyer
Emilie	Autier	Axel	Gex	Pierre-Alfred	Monsciani
Philippe	Bohren	Maurice	Giriens	Jean-François	Pernet
Marc	Bolomey	Clément	Giriens	Michel	Perreten
Gérald	Bonzon	Stephan	Graf	Chantal	Pittet
Ludovic	Bonzon	Pierre	Grandjean	Fanny	Pradervand
Christian	Buchet	Michel	Guibert	Hugo	Pradervand
Jean-Luc	Buchet	Benoit	Lapalud	Jean-Luc	Rochat
Olivier	Buchet	Philippe	Laurent	François	Schnyder
Rosangela	Buchet	Audrey	Mack	Julien	Spring
John	Daiz	Gaelle	Magnollay	Sonia	Thuégaz
Claude	Demissy	Sacha	Magnollay	Marco	Trippi
Raphaël	Favre	Yanis	Magnollay	Pierre-Eric	Urfer
Damien	Favre	Jean-Daniel	Martin	Jean-Luc	Varidel
Julien	Favre	Louis-Daniel	Martin	Gérard	Zbinden
José-Manuel	Fernandez	André	Meyer		

Au nom de la St-Jaques, l'Abbé-président formule des vœux de santé et de bon rétablissement à tous les St-Jaquins retenus par la maladie ou accidentés.

Décès

Nous devons malheureusement prendre congé de deux St-Jaquins décédés l'an dernier :

- Jaques Lapalud, entré en 1980, décédé le 22 mai 2023
- Michel Pellegrino, entré en 1968, décédé le 31 mai 2023

Afin de rendre hommage à ces deux St-Jaquins disparus, l'assemblée observe une minute de silence.

2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 janvier 2023

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 janvier 2023 a été mis à disposition des membres sur notre site Internet.

La parole n'est pas demandée à ce sujet.

Il est adopté à l'unanimité

3. Rapport de l'Abbé-président

Notre Abbé-Président nous présente les activités du Conseil en 2023

Après une année 2022 marquée par notre fête trisannuelle, l'année 2023 a été plus calme pour notre confrérie.

Toutefois, l'organisation de notre stand lors de la Fête au village a nécessité l'engagement des membres du Conseil. Il relève en particulier la mission qui nous avait été confiée par l'Union des Sociétés Locales, à savoir la récolte des emplacements publicitaires apposés sur des bâches. Nous pouvons affirmer que cette mission a été remplie, en particulier grâce à la forte implication de notre ami Vincent Payot qui est ici remercié. Par ailleurs, il souligne l'excellent

résultat financier réalisé par notre confrérie lors de cette fête et remercie les membres du Conseil ainsi que les bénévoles qui se sont engagés, en particulier pour le service de la raclette.

Par ailleurs, votre Conseil a traité lors de ses séances les sujets suivants :

- Représentations lors des Abbayes des sociétés voisines et amies
- Achat de nouvelles médailles
- Envoi de rappels pour les cotisations impayées
- Inscriptions au Tir Inter-Abbayes des Abbayes de la Côte
- Premiers préparatifs en lien avec notre prochaine fête
- Préparation de l'Assemblée générale
- Elaboration et envoi des documents en vue de l'Assemblée générale 2024

L'Abbé-président adresse ses sincères remerciements à ses collègues du Conseil pour leur engagement tout au long de l'année 2023.

Le rapport est validé par applaudissements.

4. Rapport sur les tirs 2023

Notre Abbé-président passe la parole à Vincent Bovet, Directeur des tirs, qui présente la participation des Saint-Jaquins aux différents tirs 2023, soit :

Tir de clôture de la Société de Tir Sportif l'Ecureuil du 28 octobre 2023

Deux groupes dont un groupe 3ème et l'autre 6ème.

Tir cantonal de la fédération vaudoise des jeunesses campagnardes

Trois personnes de la St-Jaques ont participé. Olivier Buchet s'est classé 48ème sur 1352 tireurs à la cible société.

Tir Inter-Abbayes des 7, 8 et 9 septembre 2023 organisé par l'Abbaye de Nyon

Trois groupes et 17 tireurs ont participé aux tirs. Les résultats détaillés sont présentés.

A relever l'excellent résultat d'Olivier Buchet, qui a remporté le Challenge Sapin. Il est remis à Alexandre Buchet pour son papa.

5. Présentation des comptes de l'exercice 2023

Notre Trésorier, Mathew Thomson, présente les comptes 2023 (bilan et comptes d'exploitation).

Abbaye de la St-Jaques bilan au 31.12.2023					
Actif	2022	2023	Passif	2022	2023
Trésorerie:					
-Raiffeisen c/c	66,408.14	80,913.19	Avances de fête	5,800.00	10,420.00
-Raiffeisen épargne	49,893.00	45,607.83	Créanciers	165.00	-
	<u>116,301.14</u>	<u>126,521.02</u>			
Débiteurs	35.00	193.75	Passifs transitoires	2,206.15	3,256.15
Stocks	7,891.13	6,539.62	Fonds propres:		
Parts sociales Raiffeisen	5,000.00	5,000.00	-Fortune libre	78,023.17	75,868.29
			-Fortune inaliénable	49,893.00	45,607.83
			-Résultat de l'exercice	-6,860.05	3,102.12
			<u>Total</u>	<u>121,056.12</u>	<u>124,578.24</u>
TOTAL	129,227.27	138,254.39	TOTAL	129,227.27	138,254.39

Abbaye de la St-Jaques comptes d'exploitation 2023					
Charges	Cpte 2022	Cpte 2023	Produits	Cpte 2022	Cpte 2023
Ajustements des niveaux de stocks	-	776.85			
Assurance ECA	61.25	71.95	Cotisations	8,760.00	6,150.00
Frais du conseil	700.00	700.00	Produits divers	818.50	802.00
Frais d'annonce décès	-	271.10	Intérêts sur avoirs	65.00	453.58
Cotisation Abbayes vaudoises	150.00	115.00	Bénéfice fête au village	-	2,738.61
Frais tirs	404.00	787.00			
Acquisition de médailles	-	1,825.52			
Frais assemblée de la FAV	45.00	-			
Frais de port + frais de bureau + AG	233.90	276.00			
Autres charges	703.35	928.95			
Frais informatiques	1,739.95	785.10			
Tir inter-abbaye	397.00	-			
Frais de la fête	5,300.45	-			
Amortissements	456.00	446.40			
Frais bancaires	76.80	58.20			
Charges hors exploitation	6,456.50	-			
Impôts	-220.65	-			
TOTAL	16,503.55	7,042.07	TOTAL	9,643.50	10,144.19
Résultat de l'exercice	-6,860.05	3,102.12			

Les comptes 2023 présentent un bénéfice de CHF 3 102.12. La fortune au 31.12.2023 s'élève à CHF 124 578.24.

6. Rapport de la Commission de vérification des comptes

Les vérificateurs sont Grégory Knigge, Stéphane Graf et Sébastien Thuégaz.

Le Saint-Jaquin Sébastien Thuégaz donne lecture du rapport de la commission.

La Commission relève que les comptes sont parfaitement tenus. Elle prie l'assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2023 tels que présentés et d'en donner décharge au Trésorier Matthew Thomson, au Conseil ainsi qu'aux vérificateurs

10. Programme des activités 2024

Notre confrérie organisera un Tir des familles, qui aura lieu le samedi 15 juin prochain au stand de tir d'Etoy.

Nous reprendrons ainsi une ancienne tradition qui a été mise à mal en raison de la pandémie de Covid.

Comme son nom l'indique, cette manifestation sera ouverte à toutes et à tous.

Les tirs auront lieu le matin, de 8h⁰⁰ à 13h⁰⁰, ils seront suivis d'un apéritif puis d'un repas, sur inscription.

Il a aura également un tir à la carabine.

Nous vous ferons parvenir des informations complémentaires au sujet de cette journée durant le printemps. En même temps, nous vous solliciterons en tant que bénévoles, puisque nous aurons besoin de personnel pour le bon déroulement de cette manifestation.

L'Abbé Président nous prie de bien vouloir d'ores et déjà prendre note de cette date. Le Conseil compte sur votre participation ainsi que sur celle de vos familles, proches et amis.

11. Informations préalables sur la fête 2025

Notre prochaine fête aura lieu les 9, 10 et 11 août 2025.

Votre Conseil a d'ores et déjà effectué un certain nombre de démarches en vue de l'organisation de cette fête, le groupe *Les Pseudos* animera la soirée de samedi.

12. Cotisation et avance de fête 2024

Durant les années sans fête, les charges ne peuvent être couvertes que par les cotisations, aussi votre Conseil propose de maintenir la cotisation annuelle à :

- Cotisation annuelle 2025 → 50.-

En ce qui concerne l'avance de fête, votre Conseil vous propose de la maintenir au niveau actuel, soit :

- Avance de Fête 2025 → CHF 70.-

Ces montants sont identiques depuis 2014 pour la cotisation annuelle et 2016 pour l'avance de fête

La parole n'est pas demandée.

La cotisation et l'avance de fête sont acceptées à l'unanimité.

13. Elections au Conseil

Trois membres du Conseil sont soumis à réélection. Il s'agit de Vincent Bovet, de Robin Daiz et Thierry Simond, Tous les trois sont à nouveau candidat pour un mandat de 4 ans, conformément à nos statuts.

Jean-Marc Schlaeppli, Lieutenant d'Abbé, procède au débat pour ces réélections.

L'assemblée élit les trois candidats par acclamation

Thierry Simond est réélu en tant qu'Abbé président par acclamation.

La composition du conseil est la suivante :

	Elu en	Réélection
Vincent Bovet	2016	2028
Vincent Payot	2017	2025
Jean-Marc Schlaeppli	2017	2025
Antoine Magnollay	2018	2026
Robin Daiz	2020	2028
Thierry Simond	2020	2028

14. Nomination de la Commission de vérification des comptes

Grégory Knigge reste rapporteur, Frédéric Nicola et Stéphane Graf sont membre et Sébastien Thuégaz est suppléant. Cédric Delétra quitte la Commission.

Grégoire Magnollay est élu par acclamation comme deuxième suppléant.

Composition 2025

Membres : Grégory Knigge (Rapporteur)

Frédéric Nicola

Stéphane Graf

Suppléants : Sébastien Thuégaz

Grégoire Magnollay

15. Divers et propositions individuelles

Nous n'avons pas reçu de proposition individuelle avant l'AG.

Eveline Lapalud demande pourquoi les membres du Conseil ne portent pas la médaille. Le règlement précise que la médaille est portée côté fusil les jours de tir et côté texte les autres jours.

Après débat, il est décidé que les membres du Conseil porteront la médaille à l'AG et que les St-Jaquins seront invités à la porter dans l'invitation.

16. Lecture d'un ancien procès-verbal

Vincent Payot donne lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 août 1824, tenue sous la présidence de Monsieur Samuel Corthay.

L'Abbé-président rappelle les dates importantes pour notre confrérie :

- Tir des familles samedi 15 juin 2024
- Tir Inter-Abbayes les 6 et 7 septembre 2024
- Tir de clôture samedi 28 septembre 2024
- Assemblée générale ordinaire 2025 vendredi 31 janvier 2025
- Prochaine fête les 9, 10 et 11 août 2025

L'assemblée est suivie du traditionnel verre de l'amitié.

L'Abbé-président clôt l'assemblée à 20h⁵⁸.

L'Abbé-président :

Le Greffier :

Thierry Simond

Antoine Magnollay